



CE août 2015

Communications du Président du CE

Suite de l'AG de Metz : séminaire du Conseil d'Administration. A l'issue de celui-ci, il y aura officialisation des missions et responsabilités des membres du Bureau et Administrateurs. Marc Tranchat continue de piloter les négociations sociales avec le DRH Groupe et certains Administrateurs (qui seront connus après le séminaire). Une Commission d'échanges stratégiques est programmée le 9 septembre. Certains projets stratégiques y seront présentés, notamment l'évolution de gouvernance dans la perspective de la mise en place complète de solvabilité 2 au 1^{er} janvier 2016.

Quelques évolutions d'organisation interne sont également à mentionner :

Suite à la création de la Direction Digitale, nous avons retenu la future embauche d'un Directeur. L'annonce de son arrivée imminente est confirmée : il s'agira d'une Directrice, laquelle prendra ses fonctions le 14 septembre prochain. La MGEN actera la création officielle de cette Direction à laquelle seront affectées plusieurs personnes de la Communication et de la DGA Assurances qui travaillent déjà sur les projets digitaux. Une équipe de salariés prendra donc le relai de chefs de projets externes.

Toujours en DGA Assurances, un bilan de fonctionnement a été dressé deux ans après la réorganisation du Siège. Deux directions avaient été créées : une Direction de la production en charge des Centres de gestion et la Direction de l'organisation et de la relation adhérent. Un constat : la Direction organisation et relation adhérent est amenée à prendre en charge de très nombreux projets en lien avec l'évolution de la Mutuelle et la relation mutualiste, les collaborateurs de l'équipe étant répartis en fonction de leur spécialité dans ces domaines. Il apparaît que certains projets relèvent plus de la production que de la relation client. Une clarification de l'organisation a donc été conduite, amenant à envisager un meilleur équilibre des ressources entre ces deux secteurs et à préciser les rôles des uns et des autres.

Un organigramme cible a été diffusé en séance (à disposition auprès des élus CE). A noter que la Direction de la production deviendrait la Direction des Centres de gestion. Par ailleurs la Direction de l'organisation et de la relation adhérent perdrait une partie de son intitulé pour devenir la Direction de la relation adhérent. Les équipes seront centrées sur ces sujets majeurs au regard de l'évolution de l'offre. Plusieurs entités (unités organisationnelles) seraient créées pour chacune de ces deux Directions. Il y aura un nouveau dispatching des collaborateurs avec un équilibre à 50/50. Les collaborateurs doivent être réunis après le CE pour se voir préciser les affectations. Cette révision organisationnelle permettrait aussi de clarifier l'intervention de prestataires extérieurs : le déséquilibre entre les deux Directions motivait parfois le recours à des prestations extérieures pour compenser le défaut de ressources sur l'une des deux Directions (le secteur organisation disposait jusqu'ici d'une dizaine de prestataires externes).

Les élus CFDT ont demandé des précisions quant à l'ampleur que pourrait éventuellement avoir la Direction Digitale. Par ailleurs, ils ont vu d'un œil plutôt favorable en ce qui concerne la réorganisation des équipes en rééquilibrage des ressources internes et externes.

Sur la Direction Digitale, il nous a été précisé que l'arrivée de la Direction Digitale marque le début de la mise en œuvre de cette direction et l'affectation de quatre collaborateurs, comme prévu au budget 2015, en son sein. En fonction de la stratégie, il serait possible qu'il y ait des postes supplémentaires, voire une ou deux ressources venant de la MGET. La MGEN doit

Brèves CFDT CE MGEN Union – 27 août 2015

rattraper son retard dans ce domaine.

En septembre, il pourrait y avoir encore un ou deux ajustements d'organisation.

Situation trimestrielle

- Evolution des effectifs inscrits : une baisse est constatée avec le transfert à MGEN Technologies en juin (et à Istya collectives en janvier)
- Pas de changement notable sur la répartition des effectifs en catégories sociales professionnelles ou par sexe.
- Augmentation du taux de précarité qui s'inscrit dans les évolutions : augmentation du nombre de CDD en attente de l'intégration des collègues issus de MGET.

Les élus CFDT ont pointé la baisse importante du nombre de prestataires extérieurs (d'environ 300 personnes à 180) avec la création de MGEN Technologies, ce qui nous permet de mesurer l'importance du recours aux prestataires sur ce secteur. Il nous a semblé que pouvait être espéré le retour à une situation plus raisonnable tant au plan économique qu'au plan des espaces de travail, ainsi qu'une meilleure gestion des ressources internes.

Prochain Comité d'Etablissement le 30 septembre 2015

Pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales) : <http://www.cceuesmgen.fr>

Vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic

<http://www.cfdt-mgen.org>